

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX
Tél. 03.80.92.01.34

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 4 JUILLET 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 28 juin par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 4 juillet 2024 en salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville.

Présents : Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Marc GALZENATI, Sandra VAUTRAIN, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Fabien DEBENATH, Mireille POIRROTTE, Béatrice PARISOT, Céline AUBLIN, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI, Bruno DIANO.

Excusés ayant donné pouvoir : Valérie MONTAGNE à Aurélio RIBEIRO, Jordan LE CARO à Sandra VAUTRAIN, Thierry MOUGEOT à Brigitte FOGLIA, Aurore LAPLANCHE à Dominique ALAINÉ, Jean-Pierre RIFLER à Danielle MATHIOT, Joël GRAPIN à Maryse NADALIN, Patricia PARISSSE à Laurence PORTE, Magalie RAEVENS à Mireille POIRROTTE.

Absente : Maryline DECOURSIERE

2024.60 – Stratégie Départementale de Lecture Publique 2024-2028 « Côte-d'Or Lecture » : signature d'une convention de partenariat entre le Département de la Côte-d'Or et la Ville de MONTBARD

Rapporteur : Madame le Maire

Considérant que le 26 juin 2023, le Conseil Départemental de Côte-d'Or a adopté sa Stratégie Départementale de Lecture Publique 2024-2028 intitulée « Côte-d'Or Lecture ».

Considérant que ce document définit les orientations prioritaires pour la lecture publique en Côte-d'Or sur 4 ans et prévoit notamment le renouvellement des conventions avec les collectivités partenaires.

Considérant que les conventions existantes signées entre le Département de Côte-d'Or et les Collectivités nécessitent une mise à jour suite aux évolutions des services apportés par la Médiathèque Côte-d'Or.

Considérant le projet de convention joint à la présente délibération.

Le **Conseil Municipal**,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **autorise** le Maire à signer la convention de partenariat relative au développement de la lecture publique entre le Département de la Côte-d'Or et la Ville de Montbard - pour une durée de 3 années - renouvelable par tacite reconduction sans limite de durée.